

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON****SEANCE DU 31 MARS 2026**

Date de convocation :	24.03.2026
Membres :	
En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
N° 18	

L'an deux mille vingt-six le mardi 31 mars à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Joseph AROUTO, Ghyslaine JAUMOTTE, Marie-France CHOPART, Bertrand CROSET, Marie-Ange ODDONE, Marion BOLARD, Florent LAZARE, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Marine BLAISE

Procuration : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET,

Absent :

Secrétaire : Suzy MACHUROT.

N°18 -OBJET : TARIFS DE LA REGIE DROITS DE PLACE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 27 juin 2016, les tarifs d'occupation du domaine publics avaient été fixés, et précise qu'il ne souhaite pas qu'ils soient modifiés.

Monsieur le Maire expose ensuite que le lundi 25 mai 2026, un concert sera donné sur la place du village par le chanteur Jean-Louis AUBERT qui a passé son enfance à Villes sur Auzon, afin de récolter des fonds pour la réparation de la toiture de l'Eglise Saint André qui a dû être fermée au public.

Monsieur le Maire propose que la vente de ces places au prix unitaire de quarante euros, soit encaissée sur la régie Droits de Place contre un reçu PRZ ;

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cet ajout.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** le principe de l'encaissement des recettes du concert de Jean Louis AUBERT du lundi 25 mai 2026 sur la régie Droits de Place.
- **FIXE** le montant de la place au tarif unique de quarante euros.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et tous les membres ont signé au registre.

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT



Copie certifiée conforme,
Le Maire,
Frédéric ROUET

